

21 Juil. 76
DOCS

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, No 29
(Hebdomadaire)

le 21 juillet 1976



Une première: le Canada et les Communautés européennes signent un accord	1
Nominations à l'Ordre du Canada ...	3
Premier prix Pahlavi de l'environnement	3
Visite d'une délégation togolaise ...	4
La sécurité agricole	4
Les répéteurs des Rocheuses	4
Prix littéraire américain décerné à un Québécois	5
Collaboration des Universités de Nancy et Laval	5
Subvention offerte à la Fédération des Francophones	5
La jeunesse du monde s'est donné rendez-vous à Montréal	6
Les arts aux Jeux olympiques	6

Une première: le Canada et les Communautés européennes signent un accord

“Je suis convaincu que la signature du présent accord constituera un jalon dans l'histoire des relations entre le Canada et les Communautés européennes et leurs États membres”, a déclaré M. Allan J. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, après avoir paraphé, le 6 juillet dernier, l'Accord-cadre de coopération économique et commerciale entre le Canada et le Marché commun. “Pour les Canadiens comme pour les Européens, a-t-il poursuivi, cet accord constitue la preuve concrète de notre désir et de notre ferme intention de réaliser un objectif commun, soit le maintien de relations économiques plus étroites et plus avantageuses.”

Au nom des Communautés européennes, l'accord a été signé par M. Max Van der Stoel, président du Conseil des ministres des Communautés européennes et ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, et par sir Christopher Soames, vice-président de la Commission des Communautés européennes. Étaient présents à la cérémonie des dignitaires étrangers, le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, et des représentants et membres des media d'information.

L'accord, qui jette les bases de la coopération économique entre le Canada et la C.E. devrait créer de nouvelles possibilités de commerce et d'investissement entre les deux Parties, et favoriser notamment l'essor de la coopération industrielle.

“Aujourd'hui, le commerce n'est qu'un élément d'un réseau complexe d'interactions économiques qui englobe l'investissement, la technologie, le brevetage, les entreprises conjointes et la coopération sur des marchés extérieurs”, a ajouté M. MacEachen. “Nous recenserons les secteurs qui semblent les plus prometteurs dans le domaine de la coopération industrielle, et ce, d'une manière permanente, afin de développer les industries canadiennes et européennes, de promouvoir le progrès

technologique et scientifique, et de créer de nouvelles sources d'approvisionnement et de nouveaux marchés...”

Lors d'une conférence de presse tenue après la cérémonie de signature, M. MacEachen a déclaré que le Canada avait atteint l'un des principaux objectifs de sa politique étrangère: diversifier ses relations économiques.

Pour M. Van der Stoel, l'accord représente un “instrument inédit” qui revêt une importance particulière pour les deux Parties, “un autre pas vers la création de liens traditionnels entre le Canada et l'Europe”.

Qualifiant l'accord d'“unique en son genre”, sir Christopher Soames a ajouté qu'il fallait fournir aux hommes d'affaires canadiens et européens l'occasion de “donner le maximum”. “Cet accord historique est un fait saillant de notre évolution commune.”

La Communauté européenne (C.E.), dont la superficie représente presque un sixième de celle du Canada, a pourtant 230 millions d'habitants de plus que ce dernier. Le produit national brut (P.N.B.) global de ses pays membres est environ neuf fois celui du Canada. La Communauté est le premier producteur mondial de voitures et se classe aussi parmi les premiers pour les produits agricoles. C'est le plus grand négociant du monde et le principal acheteur des produits importés en provenance des pays en voie de développement. C'est l'un des plus généreux donateurs du monde en ce qui concerne l'aide à l'étranger.

Plus de 100 pays ont accrédité des représentants diplomatiques auprès de la Communauté, qui a négocié des accords commerciaux ou d'association avec plus de 70 pays en Europe et dans le monde.

La Communauté n'est pas une “superpuissance”, mais sa force économique lui permet d'affirmer sa présence dans les affaires mondiales.



Les principaux objectifs de la coopération économique énoncés dans le nouvel accord sont décrits comme il suit dans un communiqué conjoint publié le 6 juillet dernier:

“Les principaux objectifs de coopération économique définis dans l’Accord visent notamment à favoriser le développement des industries canadienne et européenne, à ouvrir de nouvelles sources d’approvisionnement et de nouveaux marchés, à encourager le progrès technologique et scientifique, à créer de nouveaux emplois, à réduire les disparités régionales, et à protéger et améliorer l’environnement.

On peut mettre en relief certains points particuliers de l’Accord:

“Il réaffirme l’adhésion des deux parties aux principes du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et confirme leur désir de s’accorder mutuellement, sur une base de réciprocité, le traitement de la nation la plus favorisée. Les parties contractantes s’engagent à promouvoir, jusqu’au niveau le plus élevé possible, le développement et la diversification de leurs échanges commerciaux dans le cadre d’une coopération commerciale.

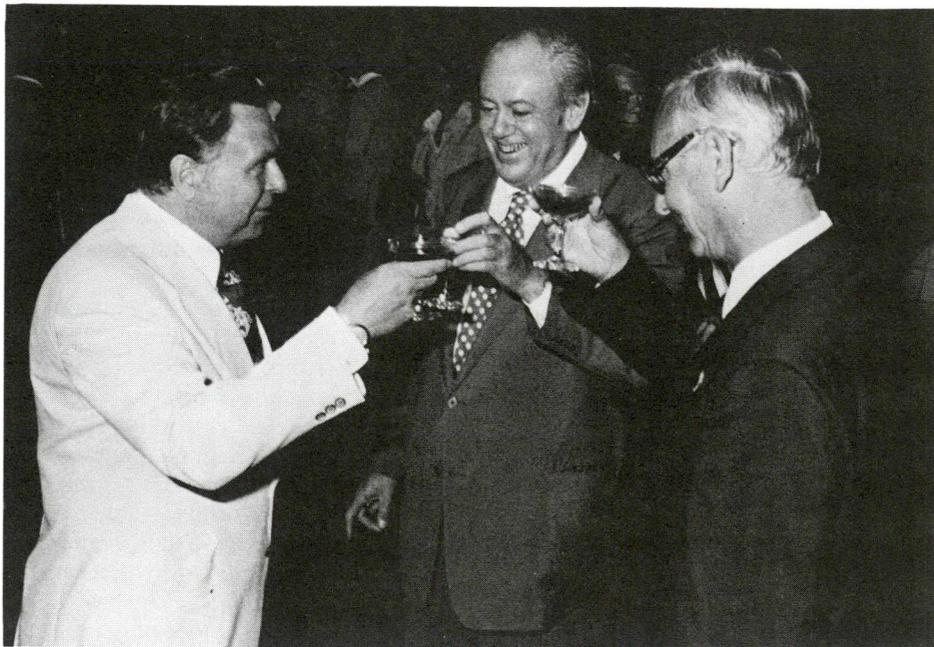
“Elles vont, à cet effet, en accord avec leurs politiques et objectifs respectifs:

a) coopérer, au niveau international et sur le plan bilatéral, à la solution des problèmes commerciaux d’intérêt commun;

b) s’employer à s’accorder mutuellement les plus grandes facilités lors de transactions commerciales présentant un intérêt pour l’une ou l’autre partie;

c) tenir pleinement compte de leurs intérêts et besoins respectifs en ce qui concerne l’accès aux ressources et la transformation ultérieure de celles-ci.

“Les dispositions de l’Accord, relatives à la coopération économique, mentionnent, outre les objectifs de cette coopération, quelques-uns des moyens devant permettre de les atteindre. Il s’agit surtout de l’encouragement à former des liens plus étroits entre les industries des deux parties, notamment sous forme d’entreprises communes d’un accroissement des investissements dans les deux sens, d’échanges technologiques et scientifiques, d’actions communes de leurs firmes respectives dans les pays tiers et d’échanges réguliers d’information sur des questions industrielles et agricoles.



“La cérémonie d’aujourd’hui, loin de mettre fin à un processus, marque le début d’une nouvelle entreprise. La voie est tracée, le cadre est maintenant en place; il n’en tient plus qu’à nous, de part et d’autre, de travailler afin que les promesses deviennent réalité”, telles sont les paroles qu’a prononcées le SEAE, M. Allan J. MacEachen, en portant un toast au succès de l’Accord Canada-C.E. signé le 6 juillet par M. MacEachen, secrétaire d’État aux Affaires extérieures (à gauche), par sir Christopher Soames, vice-président de la Commission des Communautés européennes, et M. Max Van der Stoep, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas et président du Conseil des ministres des Communautés européennes (à droite).

“L’Accord, ainsi que toute action entreprise dans son cadre, n’empêchera pas les États membres des Communautés d’entreprendre des actions bilatérales dans le domaine de la coopération économique, et de conclure,

le cas échéant, de nouveaux accords de coopération avec le Canada.

“L’Accord institue un Comité mixte de coopération qui jouera un rôle important dans la planification des activités.

(suite à la page suivante)

La Communauté européenne regroupe les économies de neuf pays: Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas.

Ses six membres fondateurs (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ont créé une union douanière que les nouveaux adhérents complètent désormais. Les Neuf jettent les bases d’une union économique et monétaire intégrale, avec l’espoir de pouvoir ensuite former une union européenne.

Sur le plan juridique, il y a trois Communautés européennes, mais elles partagent les mêmes institutions. Ce sont:

La Communauté européenne du charbon et de l’acier (C.E.C.A.),

créée par le Traité de Paris, signé le 18 avril 1951. Elle a tracé la voie pour une plus grande unité économique en regroupant les industries du charbon et de l’acier en un seul “marché commun”.

La Communauté économique européenne (C.E.E.), créée par le Traité de Rome, signé le 25 mars 1957. Le 1^{er} janvier 1958, la C.E.E. a commencé à abaisser les barrières commerciales et économiques entre ses pays membres et à unifier leurs politiques économiques.

La Communauté européenne de l’énergie atomique (Euratom), créée par un second Traité de Rome, le 25 mars 1957, développe l’utilisation pacifique de l’énergie nucléaire.

Ce Comité sera chargé d'encourager et de suivre de près les diverses initiatives en matière de coopération commerciale et économique. Il servira d'instrument pour le développement de contacts et pour la promotion des activités entre les entreprises et organisations de la Communauté et du Canada.

"L'Accord est conclu pour une durée indéterminée mais peut être dénoncé par l'une ou l'autre partie contractante après une période de cinq années, sous réserve d'un préavis d'un an.

"Enfin, un Protocole concernant la coopération commerciale et économique entre le Canada et la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) sera signé à Bruxelles à une date ultérieure. Ce Protocole stipulera que les dispositions de l'Accord-cadre signé ce jour s'appliqueront également à la CECA."

Nominations à l'Ordre du Canada

Le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, chancelier et compagnon principal de l'Ordre du Canada, a annoncé soixante-cinq nouvelles nominations à cet Ordre. Trois *Compagnons*, vingt et un *Officiers* et quarante et un *Membres* ont été nommés. L'un des Compagnons, Madame Helen S. Hogg, astronome de réputation internationale, est un ancien Officier de l'Ordre dont le rang est élevé à celui de Compagnon. Les deux autres Canadiens nommés à ce titre sont: M. Walter Gordon, chancelier de l'Université York (Toronto), qui fut ministre des Finances à Ottawa (1963) et président du Conseil privé (1967), et M. Laurent Picard, d'Outremont (Québec), premier président de l'Association de la Radiodiffusion du Commonwealth (1974) et président actuel de *Marine Industries Ltd.*

L'Ordre du Canada, institué en 1967, permet de reconnaître les actions d'éclat ou services éminents accomplis dans tous les domaines importants de l'activité humaine.

Les vingt et un officiers sont:

Mme Mariette Rousseau-Vermette, Mlle Karen Kain, MM. Michel F. Bélanger, Vincent W. Bladen, John J. Carson, R. Keith Downey, Henry E. Duckworth, Claude Edwards, Jean-Paul Gignac, James Stuart Keate, Allen T. Lambert, Irving Layton, Napoléon M.

Premier prix Pahlavi de l'environnement



Le prince Abdorreza Pahlavi d'Iran félicite M. Maurice Strong (à droite) à qui M. Waldheim (extrémité droite de la photo) secrétaire général des Nations Unies, vient de remettre le prix; on aperçoit M. Misael Pastrama-Borrero, ancien président de la Colombie, qui présidait le comité de sélection.

M. Maurice F. Strong, président de la Corporation et président du Conseil de Petro-Canada, est le premier lauréat du Prix international Pahlavi de l'Environnement. Ce prix lui a été décerné en récompense de la tâche remarquable qu'il a accomplie.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies devait déclarer à ce propos que le comité consultatif chargé de choisir le lauréat avait pris sa décision à l'unanimité. Le prix s'accompagne d'une somme de 50 000 \$ que l'O.N.U. remettra à Maurice F. Strong,

de la part du gouvernement iranien. Secrétaire de la conférence de l'O.N.U. sur l'environnement humain (1970), M. Strong fut également le principal responsable des affaires environnementales au sein du Secrétariat des Nations Unies. Les résultats positifs auxquels devait aboutir la conférence (1972) lui valurent d'être nommé, le 1^{er} janvier 1973, directeur-administrateur du Programme des Nations Unies sur l'environnement, poste qu'il quitta en 1975 pour exercer ses fonctions de président de Petro-Canada.

LeBlanc, Séraphin Marion, Malcolm Ross, Adélar M. Savoie, Erich W. Vogt, le docteur Heinz E. Lehmann, le rév. A.B. Moore, le commissaire James Smith et le général Clarence Dexter Wiseman.

Les quarante et un membres sont:

Mmes Mary Bradley, Irene Clarke, Mabel Margaret Crosland, Georgette D. Guay, Anne Heggteit-Hamilton, Emily Ostapchuk, Marjorie Wood, Mlles Suzanne Eon, Edith A. Ferguson, Violet Amy Gillett, MM. John B. Angel, A. Émile Beauvais, Solomon Marcien Bonneau, Louis Charbonneau, Richard MacDowell Dumbrille, Ferdinand

Eckhardt, Myer Murray Goldstein, Godfrey Hewitt, William MacDougall Hogg, James Roby Kidd, Rufus Ezra Moody, Hugh Edward Pearson, Isidore Constantine Pollack, John Brabant Ridley, Samuel Sniderman, Allan Van Cleave, John J. Verigin, A. Leslie Vipond, Moncrieff Williamson, Lars M. Willumsen, John Yesno, le docteur Clarence M. Bethune, le docteur Valère-Émile Groleau, le docteur Albert Jutras, le docteur Salvatore Mancuso, le docteur Sean Murphy, le rév. Père Wilfred Corbeil, le lieutenant-colonel Alan Innes-Taylor, le frère Frederick Leach, le frère Ernest Rocheleau et le capitaine Richard P. White.

Visite d'une délégation togolaise

A l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, une délégation pluri-ministérielle togolaise dirigée par le ministre des Affaires étrangères, M. Hunlédé, et composée de M. Kodjo, ministre de l'Économie et des Finances, et de M. Dogo, ministre du Plan, du Commerce, de l'Industrie et des Transports, a visité le Canada du 27 juin au 2 juillet. Le programme de la visite avait prévu des entretiens avec des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de la Société pour l'Expansion des exportations, de l'Agence canadienne de développement international, et du Centre de Recherches pour le Développement international. Un dîner d'État a été offert par le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

La délégation togolaise s'est ensuite rendue à Montréal où elle a visité les installations olympiques.

La sécurité agricole

A l'occasion de la semaine de la sécurité agricole, qui aura lieu du 25 au 31 juillet, le ministre de l'Agriculture, M. E. Whelan a publié le message suivant:

"De plus en plus la machinerie vient aider le cultivateur. En 1975, les fermiers ont dépensé plus de 1.1 milliard \$ en matériel neuf, et en pièces détachées, et plus de 1.3 milliard \$ pour le faire fonctionner. Ces dépenses représentent une bonne part des débits des fermiers.

"L'équipement agricole étant si coûteux, il est normal que le fermier veuille qu'il soit à son service et non l'inverse. Bien employée, la mécanique fait économiser temps et argent, mais vouloir trop économiser en agissant avec risques est dangereux car des accidents coûteux (en temps et en argent) et parfois fatals s'en suivent.

"Le fermier lui-même se doit d'apprendre à utiliser cet équipement toujours plus pratique, plus puissant et par conséquent plus dangereux. Trop souvent les moyens utilisés pour gagner du temps ne se justifient pas par le risque qu'ils font prendre.

"Ce n'est pas seulement du 25 au 31 juillet que doit durer la *sécurité*

agricole, mais cette semaine rappellera à tout fermier combien il est important d'être prudent à la ferme, quotidiennement, à tout instant, tant pour l'économie du pays que pour le bonheur de sa famille.

"En 1974, il y eu 1100 morts accidentelles au travail dont 230 à la ferme, sans compter plus de 25 000 accidents agricoles suffisamment sérieux pour justifier un arrêt de travail. Nous devons, nous les fermiers, montrer que nous savons être aussi efficaces à prévenir les accidents que nous le sommes à produire des aliments."

Les répéteurs des Rocheuses

Dans chaque région du Canada, les télécommunications se heurtent à des problèmes de nature différente. En Colombie-Britannique et au Yukon, ce sont les montagnes qui font obstacle à la transmission.

On est maintenant en mesure d'assurer les télécommunications de part et d'autre des Rocheuses grâce au développement de répéteurs VHF, qui captent les signaux de la radio et de la télévision et les retransmettent aux postes récepteurs situés hors de portée de la station émettrice.

Les stations de répéteurs sont situées au sommet de hautes montagnes souvent accessibles uniquement par hélicoptère. Elles sont équipées d'un matériel léger, compact et conçu en fonction non seulement de la situation géographique des stations mais aussi des conditions météorologiques très variables à haute altitude. La température fluctue de 30° C à -60° C et le vent y souffle parfois avec la force d'un ouragan. La neige et la glace qui s'accumulent sur les antennes et les appareils soumettent le matériel à dure épreuve.

Quelques-unes des stations qu'on propose d'ériger dans le parc de Klwane seront construites sur des montagnes qui comptent parmi les plus élevées au Canada, soit le mont Logan (6 050 m), le mont Saint-Élias (5 485 m) et le mont Vancouver (4 785 m).

Pour éviter les pannes et le déplacement extrêmement coûteux de l'équipe d'entretien, on ne fera appel qu'aux matériaux les plus résistants pour la construction de ces stations. L'électricité sera fournie par une trentaine

de piles de 2 000 ampères-heures chacune, et d'une durée de vie utile de trois à cinq ans.

Pour protéger les stations de cime des éléments, on les couvrira de cloches en fibre de verre de 8,5 m de hauteur qui seront ancrées dans le roc. En plus des antennes, on prévoit équiper les stations de répéteurs de deux ou trois émetteurs-récepteurs et d'un poste-répéteur mobile pour usage local.

Ces postes répéteurs-convertisseurs sont conçus en fonction des besoins des petites agglomérations qui ne sont pas en mesure de couvrir les frais d'une installation plus élaborée.

Grâce à leur solide construction, certains de ces postes répéteurs convertisseurs peuvent fonctionner très longtemps et avec un minimum d'entretien dans les conditions les plus rigoureuses. Très compacts, certains d'entre eux ne pèsent que 5,5 kg, et donnent d'excellents résultats malgré des variations de tension de 15 à 30 volts. L'électricité leur est fournie en général par des accumulateurs ou par un groupe électrogène au propane qui rendent ces postes autonomes pour une durée de trois à six mois.

(Extrait de "60 jours" publication du ministère des Communications.)



Les répéteurs sont protégés par des cloches en fibre de verre mesurant 8,5 mètres de haut. Certains de ces répéteurs ne sont accessibles que par hélicoptère (Photo: B.C. Hydro)

Prix littéraire américain décerné à un Québécois

Le poète québécois, Paul-Marie Lapointe a reçu dernièrement le prix du *International Poetry Forum*, organisation littéraire américaine, de Pittsburg (Pennsylvanie). C'est la première fois que ce prix est décerné à un Canadien.

Un des objectifs de l'*International Poetry Forum* est de faire connaître au public américain les oeuvres de poètes étrangers dont la langue est autre que

l'anglais; chaque année, une fois l'auteur choisi, on fait traduire des extraits de ses oeuvres et on les diffuse aux États-Unis.

Paul-Marie Lapointe est né à St-Félicien, Lac-St-Jean (Québec) en 1929. Après ses études au séminaire de Chicoutimi et au Collège St-Laurent de Montréal, il s'inscrit à l'École des beaux-arts de cette ville. Il travaille par la suite comme journaliste et devient, en 1964, rédacteur en chef au magazine *Maclean*. Il occupe actuellement le poste de directeur de l'Infor-

mation radiophonique pour la société Radio-Canada.

Collaboration précieuse

En 1972, Paul-Marie Lapointe a reçu le prix David (la plus haute distinction littéraire du Québec) pour l'ensemble de son oeuvre, et le Prix du gouverneur général pour son recueil *Le réel absolu* (1971). Tout récemment avait lieu, au Musée d'art contemporain de Montréal, le lancement de son livre *Bouche rouge*, en même temps que l'ouverture d'une exposition des oeuvres de sa femme Gisèle-Verrault-Lapointe. Cette dernière a déjà participé à de nombreuses expositions, et on retrouve ses oeuvres dans des collections privées tant au Canada qu'aux États-Unis et en France. Treize de ses lithographies illustrent le dernier livre de son mari, *Bouche rouge*, recueil de 13 poèmes, dont la typographie a été réalisée à la main; sa reliure pleine peau rouge chinois, est dorée à l'or fin 22c. Les lithographies originales ont été exécutées sur la pierre par l'artiste, puis tirées par des experts. "*Bouche rouge*, aux dires de Lapointe, exprime toute la féminité à travers les âges, depuis les débuts de l'humanité..."

Collaboration des Universités de Nancy et Laval

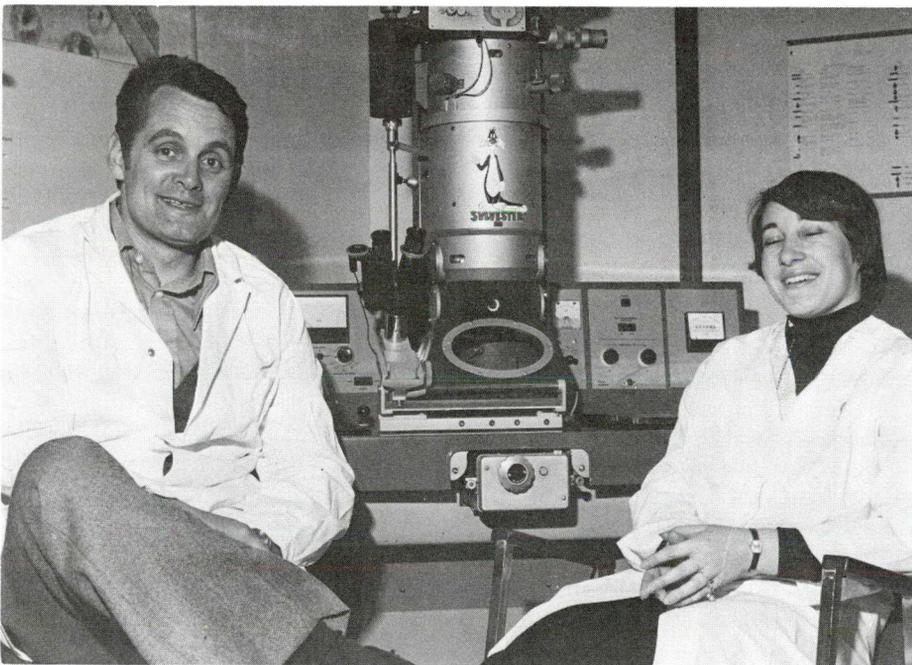


Photo Jean Horvath

Deux chercheurs du Laboratoire de botanique et de microbiologie de l'Université de Nancy (France) font actuellement un séjour de trois mois au laboratoire de mycologie de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, dans le cadre d'un projet de collaboration franco-québécois: ce sont le professeur Gérard Kilbertus, microbiologiste, et Mlle Marie-France Harranger, phytopathologiste. Depuis plusieurs années, une collaboration régulière s'est établie entre les équipes du professeur G. Olah, de l'Université Laval, et celles du professeur Resinger, de l'Université de Nancy, portant notamment sur l'étude ultra-structurale des cellules fongiques et sur la dégradation des spores.

Jusqu'ici, les équipes ont fait paraître

conjointement une dizaine de publications. Les recherches auxquelles collaborent M. Kilbertus et Mlle Harranger portent maintenant sur la biodégradation, sur la survie des pathogènes dans le sol, et sur l'interréaction des organismes sur le processus de biodégradation. Les deux équipes publieront incessamment un atlas ultra-structural sur la décomposition des substances végétales et animales et l'humification. Cet atlas pourra être utilisé tant par les étudiants que par les spécialistes.

Cette collaboration Nancy-Laval montre les possibilités de recherches conjointes menées dans deux laboratoires pourtant séparés par l'océan.

(Extrait de "*Au fil des événements*", Cité universitaire, Québec)

Subvention offerte à la Fédération des Francophones

La Fédération des francophones hors-Québec recevra, pour ses activités de coordination nationale, une subvention fédérale de 90 000 \$.

Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a indiqué que la Fédération des francophones hors-Québec demeure, pour son ministère, un excellent mécanisme de consultation, et constitue un précieux interlocuteur dans les relations du gouvernement fédéral avec les communautés francophones isolées.

La subvention permettra à la Fédération de concrétiser ses projets en matière d'information, de communication et de concertation interprovinciales, afin de répondre de manière satisfaisante aux besoins sociaux, culturels et communautaires de ses membres.

L'ouverture d'un secrétariat national permanent, à Ottawa, et l'embauche d'un coordonnateur à plein temps sont deux des principaux projets de l'organisme.

C'est le Secrétariat d'État du Canada, qui administre le programme en vertu duquel cette aide fédérale est accordée.



“Le plus important aux Jeux olympiques n’est pas d’y vaincre, mais d’y prendre part, car l’essentiel dans la vie n’est pas tant de conquérir que de bien lutter.”

Pierre de Coubertin

La jeunesse du monde s’est donné rendez-vous à Montréal

Mille deux cents jeunes de 17 à 20 ans, venant de quelque 70 pays, participent à Montréal au camp international de la jeunesse du 15 juillet au 4 août. Il s’agit du rassemblement le plus représentatif de la jeunesse mondiale depuis le début des Jeux olympiques.

Recrutés par les comités olympiques nationaux, dans les milieux sportifs et socio-culturels de leur pays respectif, les délégués auront l’occasion, avec les jeunes Canadiens venus de tous les coins du pays, et plus de 300 jeunes de Montréal, de vivre une expérience inoubliable, placée sous le signe de la fraternité, de la culture et du sport.

A cette occasion, un vaste programme d’activités a été mis sur pied, aussi bien au camp, situé dans un centre de verdure au coeur de Montréal (le parc Lafontaine), que dans diverses localités du Québec.

Les arts aux Jeux olympiques

Des concerts symphoniques, des expositions, des représentations théâtrales, un festival de cinéma, des soirées de poésie, enfin plus de 500 manifestations se déroulent et se dérouleront dans le cadre du programme Arts et Culture, durant les Jeux olympiques. Les villes de Montréal, Kingston (Ont.) Joliette (Québec) et Val David (Québec) sont les principaux centres des festivités. Le Hall d’exposition de la Place Bonaventure à Montréal, est le théâtre de deux manifestations d’envergure nationale. L’une, *Mosaïcart* présente une “mosaïque des arts au Canada”, chaque province et chaque territoire ayant choisi de mettre en valeur les arts qu’ils cultivent. Certaines provinces ont misé sur l’art contemporain, d’autres sur les arts du

passé. Les arts inuit et indien sont évidemment représentés.

Parallèlement, la rue Sherbrooke, sur toute sa longueur (de la rue Atwater au Stade olympique), sert de cadre à une gigantesque exposition *Corridart*. Celle-ci est animée par des artistes de la scène ou spécialistes en arts visuels, ou par les visiteurs. Véritable musée vivant, *Corridart*, avec ses bannières, ses banderoles, ses panneaux de signalisation, ses photographies et ses sculptures, sera très coloré. C’est l’une des réalisations les plus importantes du gouvernement du Québec.

Autres manifestations

Il ne faut pas pour autant négliger les autres manifestations offertes au public. Au nombre de celles-ci, s’inscrit l’exposition rétrospective (Musée d’Art contemporain) des oeuvres les plus originales que les Québécois ont produites au cours des trois dernières décennies (1940-1950-1960); la présentation, au complexe Desjardins, puis à Kingston, des oeuvres sélectionnées lors du concours “Spectrum Canada”, organisé par l’Académie royale des Arts; et l’exposition, au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, d’une cinquantaine de gravures québécoises.

Joliette, siège des épreuves de tir à l’arc, fournit le cadre d’un symposium où sont exposées les oeuvres des sculpteurs canadiens-français les plus prestigieux: Archambault, Barbeau, Bergeron, Fortier et Trudeau. Au McArthur Hall de Kingston, les Territoires du Nord-Ouest présentent des oeuvres témoignant de la richesse de la culture inuit. C’est à Kingston également que quatre sculpteurs canadiens, choisis parmi vingt concurrents, participent à un symposium tenu au *Agnes Etherington Center*.

Exposition artisanale

A Montréal (Place Bonaventure), quelque 80 artisans, originaires de toutes les régions du Canada, font la démonstration de diverses techniques d’artisanat: céramique, tissage, lutherie, verre soufflé, macramé, batik, orfèvrerie, fabrication de paniers par les Indiens, sculpture sur os de baleine par les Inuit, travail sur cuir et sur métal. Avec *Mosaïcart*, *Artisanage* complète le panorama des arts canadiens.

Les films et la poésie

Dans le domaine du cinéma, de multiples activités sont prévues: projection quotidienne de films sur le sport, au Conservatoire d’art cinématographique à Montréal, et diverses rétrospectives de notre septième art au cinéma Élysée de Montréal et à l’Université Queen’s de Kingston, etc. Enfin, des soirées de poésie française et anglaise, seront données les vendredis et samedis, au théâtre de Verdure du parc Lafontaine. Interprètes de notre réalité, nos poètes, nos artistes, nos artisans, ont la délicate, mais exaltante mission, de transmettre au monde un message de fraternité tant par l’image que par la poésie.



Les Canadiens n’avaient pas participé aux premiers Jeux olympiques modernes tenus à Athènes en 1896 mais ils y prirent toujours part par la suite. En 1904, à St. Louis (É.-U.) ils avaient remporté trois médailles d’or et une d’argent. Étienne Desmarteau (ci-contre) fut alors l’un des heureux champions.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d’information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n’est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.